



Info-Soutien

Numéro 1 – 13 septembre 2023

Des Patriotes



Le 23 septembre, soyez des nôtres!

Tous ceux qui se sont déjà inscrits pour la manifestation, recevront bientôt un courriel de confirmation leur indiquant le lieu d'embarquement, s'ils ont choisi le transport en autobus.

Bien qu'il ne soit plus possible de s'inscrire pour le transport offert, ne vous arrêtez pas à cela et venez manifester en vous y rendant par vos propres moyens! En vous inscrivant, vous courrez toujours la chance de gagner l'une des cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 250 \$!

Étude sur les facteurs de l'ajustement au télétravail

Avis aux intéressés :

- Vous faites du télétravail en moyenne au moins une journée par semaine ?
- Vous avez au moins 18 ans ?
- Vous habitez avec au moins un membre de votre famille ?

Vous êtes le candidat idéal pour prendre part au projet de recherche mis sur pied par l'UQAM pour déterminer les ajustements favorables au télétravail comme la gestion des frontières entre le travail et la vie personnelle.

Vous avez jusqu'au 22 septembre pour vous inscrire à l'étude et courir la chance de remporter un des huit prix d'une valeur de 100\$.

Faites valoir votre opinion en cliquant sur le lien de l'étude dans la rubrique *Mon syndicat - Sondage* de notre site Internet.

1-2-3, c'est parti...

La rentrée scolaire, bien qu'elle annonce le retour au travail pour la grande majorité d'entre nous, je l'ai toujours aimée.

C'est le moment de l'année où tout semble possible. Nous sommes en forme et reposés, nos collègues sont de bonne humeur, les enfants sont beaux, ce serait tellement agréable de conserver cet état d'esprit toute l'année durant.

Mais la surcharge de travail, les irritants et tous les tracas du quotidien viennent parfois faire ombre à cette si belle synergie que nous vivons en début d'année scolaire. Plutôt que d'attendre que les situations désagréables se résorbent d'elles-

mêmes et de risquer qu'elles s'enveniment, n'attendez pas et prenez le temps nécessaire pour faire rectifier ce qui ne fonctionne pas dans votre milieu. Personne n'endure de marcher des kilomètres avec un caillou dans son soulier. Si vous vivez des difficultés au travail, commencez par en discuter avec votre supérieur immédiat et, ensuite avec votre conseillère en relations de travail. Le but est de trouver des solutions pour vous aider à travailler dans un milieu dans lequel vous vous sentez bien.

Guyline Bachand

Qui est votre délégué?

La personne déléguée est une référence, un guide, un soutien. Elle s'assure que les droits en lien avec la convention collective ou les normes du travail soient respectés et que quelqu'un s'occupe de vos préoccupations. Elle agit à titre de porte-parole auprès de votre direction. Il s'agit d'un rôle important.

La personne déléguée reçoit des formations et elle assiste aux assemblées, mais bien entendu, elle ne peut pas répondre à toutes vos questions ni régler tous vos problèmes. Elle agit à titre d'agent informateur, elle sait à qui s'adresser lorsque qu'elle se rend compte de ce qui ne va pas dans le milieu. Elle vous accompagnera dans vos démarches.

L'implication des délégués est le carburant dont nous avons besoin pour bien vous représenter, surtout lors des rondes de négociations, comme c'est le cas cette année.

Vous songez à vous impliquer et à devenir délégué ? Si vous hésitez encore, vous pouvez communiquer avec moi. Je vous expliquerai plus en profondeur en quoi consistera votre rôle.

Il est aussi important de nommer un responsable SST pour votre milieu. La procédure est la même que pour élire une personne déléguée syndicale. Le délégué syndical peut aussi combler les deux fonctions.

IMPORTANT : Lorsque vous aurez élu un délégué dans votre école, cette personne devra s'inscrire sur notre site Internet à syndicatdechamplain.com sous l'onglet « [Inscriptions](#) ». Si vous avez de la difficulté à trouver comment faire, communiquez avec Caroline Arseneault au numéro suivant : 450-462-2581.

La personne déléguée n'est pas seule

Trois conseillères sont dédiées aux membres du personnel de soutien. Caroline Trudeau répond aux membres du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire. Julie Larochelle répond, pour sa part, aux questionnements des membres des services de garde, des surveillants des diners couverts par le chapitre 10. Edith Moreau s'occupe des questions en lien avec la santé et la sécurité du travail.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec elles.

La CARTE DE MEMBRE
essentielle
pour participer à
VOS NÉGOS

CARTE DE MEMBRE

Nom du membre
Nom de la section
Identifiant Champlain

aa1234
ikTH12

CHAMPLAIN

IDENTIFIANT MOT DE PASSE



Info-Soutien
tél. : 450-462-2581 / 1-800-361-5101
télécop. : 450-462-4534

syndicatdechamplain.com

Les articles non signés sont de Guyline Bachand

Une virée aux pommes en famille

Pour souligner la Journée nationale du personnel de soutien !

Pour souligner la fête du personnel de soutien, nous vous invitons à participer à une activité familiale.

Après le tourbillon de la rentrée, quoi de mieux que de s'offrir du bon temps en famille!

Nous vous attendons le samedi 30 septembre (remis le dimanche 1^{er} octobre en cas de pluie.)

Au Pavillon de la Pomme
1130 bd Sir Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire

Nous serons présents sur place de 9 h 30 à 11 h 30 pour la distribution des sacs. Chaque membre inscrit recevra 1 sac de 10 lb. Les chiens en laisse sont autorisés, mais dans un seul secteur du verger. Vous n'aurez donc pas accès à tout le verger si toutou participe à l'activité.

Si vous voulez avoir de plus amples détails sur le verger et les variétés de pommes offertes, nous vous invitons à consulter le site web du Pavillon de la pomme.

Pour participer, rien de plus simple! Il vous suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet à syndicatchamplain.com, dans l'onglet « [Inscriptions](#) ».

Que se passe-t-il avec la prime des ouvriers spécialisés?

Tout le monde sait qu'il est difficile de trouver des ouvriers spécialisés. C'est connu, et reconnu, par le comité interronde qui se penche sur la problématique d'attraction et de rétention des ouvriers spécialisés. Pourtant, cette prime a une date de fin : le 30 septembre.

Lors de la dernière négociation, le délai a été prolongé jusqu'à la signature de la nouvelle convention, mais le gouvernement nous avait fait attendre jusqu'à la dernière minute pour nous confirmer que la prime continuerait d'être versée.

Est-ce que le même scénario se répètera encore ? Nos négociateurs ont fait les représentations nécessaires, mais le Conseil du trésor tarde à répondre. Le calcul n'est pourtant pas difficile à faire, si le gouvernement veut du personnel qualifié, il faut le payer.

Attention aux bris de contrat !

Vous avez un poste, vous êtes affecté temporairement sur un poste ou sur un remplacement, vous travaillez comme surveillant du dîner, éducatrice, secrétaire, concierge, etc. et on vous offre une autre affectation plus alléchante, qui vous obligerait à laisser tomber votre affectation actuelle : attention aux bris de contrat !

Un bris de contrat peut avoir des impacts importants, dont la perte de votre durée d'emploi.

Pour vous assurer de prendre une décision en toute connaissance de cause, communiquez avec Caroline Trudeau, au bureau du syndicat au 450-462-2581, si vous provenez du secteur général ou de l'adaptation scolaire, ou bien avec Julie Larochelle, si vous provenez du secteur des services de garde/surveillant dîneur moins de 15 heures.

À savoir si vous quittez le CSSP !

Lorsque vous quittez définitivement le Centre de services scolaire (pour démission, congédiement, retraite, etc.), il serait important de faire une copie de tous les documents et courriels qui vous concernent et que vous désirez conserver tels que matériels pédagogiques, correspondance en lien avec votre emploi, etc.

Rapidement après la confirmation de votre départ, le CSS révoque tous vos accès. Seuls vos relevés de paie demeureront accessibles. Donc, afin d'éviter une situation désagréable, armez-vous d'une clé USB et faites des copies !

Sessions de préparation à la retraite

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire aux sessions de préparation à la retraite offertes par l'AREQ.

Des sessions en mode virtuel auront lieu cet automne et à l'hiver 2024 (consultez le calendrier détaillé sur notre site Internet). Le coût d'inscription pour assister aux cinq conférences en mode virtuel est de 50 \$ pour les membres, aucuns frais pour les personnes conjointes.

Une séance en présentiel sera également offerte le 5 et le 6 avril 2024 à l'hôtel Imperia à Boucherville. Les frais d'inscription des membres du Syndicat de Champlain sont de 60 \$ et ceux de la conjointe ou du conjoint de 70 \$ (ces derniers ne vous seront pas remboursés). Tous les détails concernant cette session se trouvent sur notre site.

Pour l'inscription, rendez-vous en ligne sur le site de l'AREQ à <http://areqspr.gofino.ca/>. Ensuite, cliquez sur le lien *Mode virtuel* ou *En présentiel* dans le menu principal, selon le mode désiré. Vous serez invité, pour finaliser votre inscription, à payer par carte de crédit. Conservez le courriel de confirmation de paiement pour faire votre demande de remboursement.

Les frais d'inscription (50 \$ ou 60 \$ selon le mode choisi) du membre seulement seront remboursés par le Centre de services scolaire. Les frais encourus pour le dîner seront remboursés selon les modalités de la *Politique des frais de déplacement et de représentation* du CSSP. Vous devrez joindre les pièces justificatives nécessaires.



La meilleure manière de rester informé est de vous abonner à l'Infolettre. Ainsi, vous recevrez des nouvelles et des communications propres à votre section!



Info-Soutien
tél. : 450-462-2581 / 1-800-361-5101
télécop. : 450-462-4534

syndicatchamplain.com

Les articles non signés sont de Guyline Bachand